

# LA DÉFENSE DE LUPERTO en 13 points

Devant les policiers, Jean-Charles Luperto a démenti les accusations d'outrage aux mœurs à sept reprises

Jean-Charles Luperto nie. Accusé de cinq outrages publics aux mœurs dont un en présence d'un enfant de 9 ans et demi, Jean-Charles Luperto n'est en aveux sur aucun. Deux mois après la mise en cause, des documents auxquels la *DH* a eu accès permettent de faire le point et d'esquisser ce qui pourrait être la défense du député-bourgmestre de Sambreville. De façon précise, de quoi l'accuse-t-on ? Que répond-il ? Exclusif.

Luperto, qui n'a jamais fait mystère de son homosexualité, reconnaît une fréquentation assidue de la station d'autoroute de Spy Total. En substance : il était en période de grand stress, à la recherche de "dérivatifs". "Les toilettes de la station Total étaient pour moi un lieu de drague. On a, dans la communauté gay, des codes d'approche convenus."

Luperto reconnaît sa présence pour les quatre faits (en présence d'adultes) des 7 et 13 avril, 23 juillet et 31 août 2014. Il dit n'avoir en revanche aucun souvenir pour ceux de début avril, les seuls qui se seraient produits en présence d'un mineur.

Jean-Charles Luperto reconnaît des présences anormalement prolongées, souvent plus d'une heure, à traîner dans les toilettes. Il explique faire des allers et retours vers sa BMW qu'il

parque à l'arrière de la station, et s'enfermer aussi dans les WC à y attendre les messieurs en utilisant son smartphone afin de passer le temps. L'attente peut être longue.

Luperto ne fait aucune difficulté à l'admettre : il aime les rencontres sans lendemain. Il a une relation stable avec un homme depuis huit ans mais, selon lui, chacun l'entend comme une relation libre qui autorise les aventures.

Tous ces préalables importants précisés, Jean-Charles Luperto nie de façon énergique, véhémement, qu'il y ait jamais

eu un acte sexuel en présence d'un tiers. Entendu le 13 novembre dernier, Luperto répète à sept reprises : "Je nie m'être masturbé à la vue de quelqu'un." Et ajoute avec force que s'il y a eu relation dans la station-service, c'est dans les WC, porte fermée, à l'abri des regards, en évitant tout bruit excessif.

Concernant l'outrage public en présence de mineur, Luperto est mis en cause quatre fois, toujours par le même mineur et à des dates qu'il situe "entre le mardi 1<sup>er</sup> et le vendredi 4 avril 2014", chaque fois en matinée. Que faisait un enfant de 9

ans sur une aire d'autoroute, quatre matins de semaine de suite, au lieu d'être à l'école, sachant que les congés de Pâques débutaient le 7 avril ?

Le petit garçon soutient que Luperto (qu'il déclare avoir reconnu sur les affiches électorales rouges) faisait - en même temps, c'est beaucoup - semblant d'uriner, se masturbait, avait son sexe tourné vers lui, lui disait bonjour et parlait au téléphone, ceci quatre jours de suite. Il n'est néanmoins affirmé nulle part que le gosse aurait fait appel à un adulte.

Des témoins ajoutent que fin mars/début avril, Luperto se serait blessé au nez dans les toilettes et demandé du papier aux employés. Comme ceux du point 7, Luperto dit n'avoir aucun souvenir de cet incident-là. Et que cela lui paraît d'autant plus étonnant qu'il y avait forcément du papier WC sous la main dans les toilettes : pourquoi aurait-il attiré l'attention sur lui ? Luperto a par contre effectivement été blessé au nez, mais plusieurs mois plus tard, début octobre, à l'occasion de la Joyeuse entrée du couple royal à Namur. Il le prouve via une photo publiée sur son profil Facebook.

Quand Luperto est entendu en novembre, les policiers insistent à raison sur le fait que les accusations proviennent toutes de personnes qui ne se con-

*"Ce que ce garçon a déclaré n'est pas exact. Je ne me suis pas masturbé et je n'ai pas montré mon sexe devant un enfant de 9 ans et demi."*

Jean-Charles Luperto

naissent pas entre elles. L'argument est fort, sauf qu'il est faux : au moins quatre témoins principaux – un client et trois employés de la station – se connaissent. Et des photos montrent que le client a ses habitudes avec le personnel.

Dans un cas au moins (les faits du 31 août), Luperto parle de méprise possible, d'un malentendu déduit par les témoins du fait qu'il traînait dans les toilettes : on en aurait conclu qu'il se masturbait sans que cela soit le cas. Connue comme il l'est dans sa région, Luperto (qui avait 35 ans quand éclata l'affaire Di Rupo) aurait-il eu de tels comportements à 10

kilomètres de Sambreville ?

Tout comme M. Di Rupo, victime de Trusgnach en 1996, Luperto ne peut exclure la cabale. Un argument attise cette hypothèse : sa nomination en tant que tête de liste PS à Namur l'an passé avait été décidée début mars, soit un mois avant les premières dénonciations. ...

En lien avec le point précédent, Luperto peut s'interroger sur le fait qu'un magistrat impliqué dans son dossier est lié à l'un de ses concurrents directs à la tête de liste PS à Namur dont nous parlons ci-dessus... L'éventualité d'un règlement de compte interne, Jean-Charles Luperto ne

peut pas ne pas poser.

Dans une autre affaire de mœurs namuroise ayant touché une cible médiatique, le commissaire Koekelberg, patron de la police fédérale, inculpé de viol, qu'il niait, a traîné l'inculpation infâme pendant 3 ans et a été totalement et définitivement blanchi.

Jean-Charles Luperto a des cartouches. C'est ce que nous tirons des documents que nous avons sous les yeux, sans avoir eu de contact direct avec l'intéressé. Et c'est aussi ce qui peut expliquer, malgré la gravité d'accusations honteuses, son retour progressif en politique.

Gilbert Dupont

## “Cette période de stress m'amenait probablement à trouver des dérivatifs”

Dans les documents que nous avons pu nous procurer, Jean-Charles Luperto nie avec la plus grande fermeté s'être exhibé en public. Il reconnaît néanmoins fréquenter assidûment l'aire d'autoroute de Spy pour y faire des rencontres. Ainsi, il affirme fréquenter “cette station-service pour y faire le plein, y manger, y acheter des produits au magasin, pour l'utilisation classique des toilettes”.

Mais aussi parce que les lieux sont connus “pour une partie de la communauté gay où on peut faire des rencontres”. Plus en détail, M. Luperto explique que “l'attente peut être longue” mais que, “la relation” est le plus souvent “furtive”. “Selon des codes connus, l'approche se fait dans les espaces publics, voire les toilettes. S'il y a flirt ou relation, cela se passe dans les WC en toute discrétion, porte fermée à l'abri des regards en évitant tout bruit excessif.” Il s'agit d'ailleurs souvent de rencontres sans lendemain.

L'élue socialiste reconnaît également avoir beaucoup fréquenté l'aire de Spy entre avril et août 2014. “J'étais probablement dans une période plus stressante

ou plus particulière. Cette période de stress m'amenait probablement à trouver des dérivatifs.”

**PAR CONTRE**, M. Luperto nie farouchement toute atteinte aux mœurs, plus encore devant un mineur. “Je ne peux nier être présent sur les lieux [...] mais je nie m'être masturbé en faisant face aux urinoirs. [...] Lorsque je me rends dans l'espace public de la station-service et dans les toilettes, je suis prudent et je n'ai pas pour habitude de sauter sur la première personne. Ma volonté n'est pas d'agresser ou de heurter ni de déranger mais sans doute d'être dans un lieu de passages propice aux rencontres.”

Il dénonce également la déclaration du mineur. “Ce que ce garçon a déclaré n'est pas exact. Je ne me suis pas masturbé et je n'ai pas montré mon sexe devant un enfant de 9 ans et demi. Si je me suis retrouvé en présence d'un garçon dans les toilettes publiques, si j'étais devant les urinoirs c'était pour uriner et si j'étais au téléphone, c'était pour téléphoner. Je pense que se masturber ou exhiber son sexe devant un jeune garçon, c'est dépasser la limite.”

## Toujours innocent, jusqu'à preuve du contraire

*Le retour public, certes discret – juste pour tâter le terrain –, de Jean-Charles Luperto, mercredi dernier au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne prouve rien quant à son innocence ou sa culpabilité. Il montre néanmoins que l'ancien président de ce Parlement régional s'estime tout sauf vaincu par l'affaire qui le concerne. Inculpé d'outrage public aux bonnes mœurs en présence de mineur(s) d'âge, le socialiste croit encore en un retour sur le devant de la scène politique. Aujourd'hui, nous dévoilons une partie de sa défense.*

*Nulle volonté de prendre parti pour l'élue socialiste ni de tomber dans la subjectivité. Relayer les arguments que ses conseils mettent et mettront en avant pour plaider l'innocence de leur client nous paraît pourtant essentiel.*

*À l'instar de tout justiciable lambda, Jean-Charles Luperto bénéficie de la présomption d'innocence. Force est de constater que cette présomption d'innocence a été largement bafouée du fait du caractère public du personnage, de sa situation sociale et professionnelle. La couverture médiatique fut telle que, quoi qu'en dira la justice, son nom restera à jamais associé à l'affaire de l'aire autoroutière Spy. Contre ceci, Jean-Charles Luperto ne pourra rien faire.*

PAR MATHIEU LADEVÈZE